

# ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CHAUFFAGE

**CHAUFFAGE CENTRAL  
D'HABITATION**

Eau chaude et Vapeur

**INSTALLATIONS SANITAIRES**

**CHAUFFAGE INDUSTRIEL**

**FOURNEAU - BOUILLEUR**

pour Chauffage Central  
& Production d'Eau chaude

**CHAUDIÈRE à CHARBON**

Mazout, Gaz et Déchets de Bois

CANALISATION D'EAU

Chaude et Froide

**POMPES TOUS SYSTÈMES**

**ATELIER DE CHAUDRONNERIE**

Chèques Postaux : LYON 45,143  
R. C. ANNONAY 6178

# EDOUARD CHAPUIS

Constructeur - Spécialiste

BUREAUX & MAGASIN D'EXPOSITION

ATELIER

27, Rue Sadi-Carnot

Rue Sainte-Clair

## ANNONAY

TÉLÉPHONE 5-16

Maurice Malterre  
Constructeur  
St Uze  
France

ANNONAY, le 11 Mars

1931

Cher Monsieur

En joint je vous adresse compte  
de liquidation rectifié conformément  
au dernier accord intervenu. Veuillez noter  
que j'ai rectifié le chiffre "différence comptes -  
courant" ~~et~~ c'est par erreur que j'avais porté ce  
chiffre pour la totalité, il ne doit figurer dans  
les "comptes des <sup>à</sup> Chapuis" que pour la moitié, soit: 25.91,14

J'espère que vous allez être définitivement  
d'accord et que vos comptes sont réglés au plus tôt

Bien cordialement  
salutations

Jeune

Les délais fixés pour l'exécution des travaux peuvent être modifiés pour raison de force majeure, (grèves, retard de fournisseurs, etc.)  
Les conditions de paiement mentionnées sur nos devis sont nettes et sans escompte.  
Les paiements devant être faits à Annonay, nos traites ou acceptations de règlement ne constituent pas une dérogation à cette clause  
attributive de juridiction.  
Toutes contestations seront jugées par le Tribunal de Commerce d'Annonay, seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou  
de pluralité de défendeurs.

